

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3514 - Jeudi 14 Novembre 2019 - Prix : 200 Fc

AZALI AU FORUM DE LA PAIX

"Des esclaves Makua aux Comores" pour enrichir la bibliothèque du Forum de Paris



FOOTBALL

Le Comité de Normalisation enfin opérationnel

LIRE PAGE 5

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Novembre 2019**

Lever du soleil:
05h 33mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr : 04h 21mn
Dhouhr : 11h 55mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



MISSION DU FMI AUX COMORES

La gestion des sociétés d'Etat passée au peigne fin

Une mission du Fonds Monétaire International séjour-nait à Moroni du 30 octobre au 12 novembre et travaillait sur l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des entreprises publiques. Lundi dernier, le ministère des finances a tenu un atelier de réflexion pour la restitution des travaux.

Un atelier de restitution des travaux effectués par le FMI et le département des finances publique (FAD) et AFRI-TAC Sud a eu lieu lundi dernier pour l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des principales entreprises publiques. Lors de cette réunion de travail, il était question de revoir les impacts liés directement à la budgétisation des entreprises, de la normalisation et de prévoir entre autres des recommandations émanant de ce dernier. La mission couvrait les principales sociétés d'Etat par des analyses financières et d'identification sur les risques budgétaires sur la base des données fournies par chaque entité. Elle avait comme tâche également d'analyser les relations financières entre l'Etat et les entités sélectionnées et de porter une

lumière sur des questions relatives à la gouvernance, la gestion, le contrôle de ces entités et à leur cadre légal.

Le ministre des finances a saisi cette opportunité pour montrer que cet échange visait à nouer des relations avec les dirigeants des entreprises et établissements publics. « Il s'agit entre autres d'inviter les parties prenantes à un sursaut rapide pour mieux maîtriser la situation afin de permettre des services publics de qualité, des garanties à l'Etat plus particulièrement les ressources budgétaire indispensables pour la bonne gouvernance », souligne Said Ali Said Cheyhane, ministre des finances et du budget. Et lui d'ajouter que « cette demande a été faite en vue de porter secours à nos entreprises tout en espérant que les recommandations seront mise en œuvre pour l'amélioration de la gestion et la gouvernance des entreprises ».

Les exposants de ces assises ont montré haut et fort la situation financière préoccupante du pays. Pour eux, il est difficile de comparer les évolutions des chiffres d'affaires et les résultats d'une entreprise à l'autre pour des raisons de comptes non certifiés. Dans leur



Le ministre des Finances intervient sur les conclusions de la mission FMI.

rapport, ils ont montré que « la situation de trésorerie est préoccupante surtout dans un contexte de créances clients douteux et que tout ceci fragilise et affecte les entreprises ». Plusieurs facteurs sont en jeu à savoir la faible capacité d'autofinancement due à des taux de prélèvement public, une régulation des prix de vente sans indexation avec

les couts des matières importés, et les couts de production de l'ONICOR, SONELEC, SONEDE.

Pour recommandations, il s'agit de fixer les prix régulés en fonction des coûts d'achat et de leur fluctuation. Des mécanismes automatiques de revalorisation peuvent être prévus avec des « amortisseurs ». Il convient aussi de manager les capa-

cités d'autofinancement en demandant des dividendes soutenables et d'assurer l'accès au marché. En outre des plans de réduction de toutes les charges y compris la masse salariale seront élaborés.

Andjouza Abouheir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES MECKS

Bacar Mvoulana succède à Sidy Omady au poste président du CA

Son mandat étant arrivé à terme, Sidy Omdy passe le relais à Bacar Mvoulana élu par 42 sur 50 voix, sans la Meck Moroni qui a claqué la porte. Le vote s'est déroulé dimanche dernier suite à une assemblée générale ordinaire dont le bilan affiche une forte croissance de ses membres. L'Union des Mutuelle d'épargne et de crédit ya Komor a vus ses fonds propres passer à 9 Milliards 27 millions francs comoriens contre 7 Milliards 820 millions en 2017. Pour l'exercice 2018, le Réseau a dégagé un coefficient de solvabilité de 42% (largement au dessus de la norme prescrite de 10%) contre 43% en 2017.

À l'issue d'une assemblée générale annuelle et ordinaire de l'Union des Mecks tenue dimanche dernier à Moroni, Bacar Mvoulana est élu président de ce premier réseau de micro-finance. Il était le seul candidat puisque celui de la Meck Moroni avait désisté avant que son institution n'ait claqué la porte en signe de protestation contre les conditions de l'élection. Ainsi sans la Meck Moroni, Bacar Mvoulana obtient 42 voix sur 50 participants. Il succède Sidy Omar à la présidence du conseil d'administration. Il a été constaté qu'en termes consolidés au 31 décembre 2018, les



Assemblée générale de l'Union des MECKs.

épargnes mobilisées, se chiffraient à un peu plus de 27 Milliards 900 Millions, pour un encours de crédits évalué à un plus de 23 Milliards 23 Millions.

Par rapport aux membres, il a été révélé que le réseau mutualiste a connu une croissance de chiffrée à un peu plus de 109 Mille adhésions (ou membres) au 31/12/2018 contre 99 Mille membres en 2017. Quant aux fonds propres consolidés fin 2018, ils sont de l'ordre de 9 Milliards 27 millions contre 7

Milliards 820 millions en 2017. Pour l'exercice 2018, le Réseau a dégagé un coefficient de solvabilité de 42% (largement au dessus de la norme prescrite de 10%) contre 43% en 2017.

Dans son discours, le président sortant indique que le Réseau a pu poursuivre sa politique d'inclusion financière et de rapprochement des services aux populations bénéficiaires. Pour lui l'ouverture des services de Ouzioini, Ntsoudjini et Chezani en est la parfaite illustration. « Des

avancées importantes ont été enregistrées », annonce-t-il.

Mohamed Youssouf qui parle au nom du président du Comité de surveillance en voyage privé, affirme que durant l'exercice 2018, tous les contrôles ont été sanctionnés par des rapports contenant l'exhaustivité des observations et des recommandations émises. D'après lui, le faible taux de suivi des recommandations des rapports d'audit (qu'ils soient internes ou externes) : Un niveau de priorité est attribué aux recomman-

dations résultant des travaux d'audit, en fonction des incidences. Sur la base des différentes missions d'audit menées, il a été conclu qu'il est indispensable d'améliorer la gouvernance et la gestion des risques des domaines inspectés. Des améliorations doivent être y apportées pour permettre ainsi à l'audit interne d'avoir l'assurance raisonnable que la gouvernance et la gestion des risques sont adaptées et que les contrôles sont efficaces.

Selon lui, il a été constaté que les recommandations adressées aux Meck de base et à la Direction Générale ne sont que partiellement suivies (et parfois non), ce qui dénature la qualité des contrôles. Il regrette qu'aucune sanction ne soit appliquée. Le niveau d'implication des organes délibérants est faible, voire même inexistant pour certaines caisses de base et à la Direction Générale. Toutefois il indique que durant l'exercice 2018, le réseau Meck a poursuivi les activités qui lui sont assignées. Ces activités ont fait l'objet de contrôles par les instances et équipes habilitées, à savoir le comité de surveillance et la direction de l'audit interne de l'U-Meck, conformément à leurs prérogatives en matière de surveillance du réseau.

Ibnou M. Abdou

AZALI AU FORUM DE LA PAIX

"Des esclaves Makua et de leurs descendants aux Comores" pour enrichir la bibliothèque du Forum de Paris sur la Paix

Le président Azali Assoumani a dirigé le Panel « construire une infrastructure résistante aux catastrophes » en marge du forum de la Paix qui s'est tenu à Paris du 12 au 13 novembre. Le de la République a saisi cette occasion pour choisir le livre d'Ibouroi Ali Toibibou pour enrichir la bibliothèque du Forum de Paris sur la Paix.

Mardi dernier, le président de la République Azali Assoumani a présidé, au Forum de la Paix à Paris, dans l'espace Débat à la Grande Halle de la Villette, le panel «Résister aux éléments : construire une infrastructure résistante aux catastrophes à l'ère du changement climatique». Organisé dans le cadre de cette deuxième édition du prestigieux Forum de Paris pour la Paix, ce panel était une opportunité de réfléchir sur la construction d'infrastructures résilientes au risque climatique.

« Selon les études disponibles, 75% des infrastructures urbaines de

2050 restent à construire. L'opportunité existe alors, d'intégrer les nouveaux principes dans la conception de nos infrastructures, tout comme l'adaptation des infrastructures sur le terrain entrepreneurial pour adapter les infrastructures et leurs usages au changement climatique, déclare le président de la République. Toutefois, compte tenu de l'ampleur de l'investissement nécessaire, l'action concertée au niveau international, s'avère déterminante. C'est pourquoi, nous saluons l'initiative lancée par l'Inde et le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques, du lancement de la coalition pour des Infrastructures résilientes aux catastrophes ».

En marge de ce forum, le président de la République a choisi de remettre au Forum de Paris sur la Paix les deux tomes de l'œuvre d'Ibouroi Ali Toibibou, « Des esclaves Makua et de leurs descendants aux Comores », en guise de contribution pour la paix dans le monde. Le

Président explique son choix par le fait que la restitution de l'histoire, d'un pan entier jusqu'ici volontairement effacé, contribue à apaiser et réconcilier les communautés en cultivant le devoir de mémoire, l'obligation morale de se souvenir. « Le Livre, thèse de doctorat de l'auteur, démontre que le premier peuplement des Comores remonte au premier millénaire avant Jésus Christ et a connu l'esclavage avant que la traite et la colonisation française ne commencent », montre le président Azali Assoumani.

L'esclavage va connaître aux Comores, selon Ibouroi Ali Toibibou, une croissance fulgurante avec le phénomène de la traite et l'histoire coloniale. De nombreux Mozambicains sont déversés dans les îles : les uns pour répondre aux besoins des bras dans l'économie agricole coloniale basée sur la culture des produits de rente ; les autres pour partir par la suite dans d'autres pays, et plus particulièrement l'île de La Réunion.



Dans son résumé, il raconte que les Africains d'origine mozambicaine sont connus aux Comores sous le nom de Makua. Après un survol rapide de d'histoire générale de l'esclavage aux Comores, la thèse se penche spécifiquement sur la traite de Makua pendant une période précise d'un siècle : 1870 à 1970. L'analyse aborde successivement les aspects liés à la route, les perceptions, l'occupation

des espaces, l'intégration et l'apport de Makua. Pour l'auteur, l'abolition officielle de l'esclavagisme était diversement appréciée à l'image actuelle du pays dont les séquelles de cette histoire douloureuse sont toujours visibles jusqu'à enfanter ce que l'on appelle communément l'esclavage moderne.

Nassuf Ben Amad

SMS s'en prend à Azali au forum de la paix

L'ancien ambassadeur des Comores auprès des Nations Unies Soilihi Mohamed Soilihi n'a pas laissé Azali en paix au forum de Paris sur la paix. Le chef de l'État comorien Azali Assoumani n'aura certainement pas vu venir ces boulets rouges lancés par un invité qui... n'avait pas droit à la parole.

Un ancien ambassadeur qui prend de court un chef de l'État. Mardi 12 novembre à l'ouverture du forum de Paris sur la paix, Soilihi Mohamed Soilihi s'assoie sur les sièges arrière comme les autres invités ordinaires. Le chef de l'État comorien, lui, vient de prononcer son discours quand soudainement, l'ancien ambassadeur des Comores auprès des Nations Unies et non moins candidat disqualifié de la course à la présidentielle de mars 2019 s'est levé de son siège, dégainé son chargeur et effectué des tirs intenses à l'endroit d'Azali Assoumani, avec qui, soit-dit en passant, il a paru tout sourire sur une image prise avant d'entrer dans la salle.

Comme à l'accoutumée, Soilihi Mohamed Soilihi n'y est pas allé d'une main morte dans son réquisitoire contre celui qu'il avait jadis qualifié de « petit Bokassa » sur les plateaux d'Africa24 à Paris. En effet, il dénonce chez Azali, mais aussi chez les organisateurs du Forum, une certaine inadmissibilité quant à la façon de faire les choses, en l'occurrence ce grand rendez-

vous censé débattre sur les questions de gouvernance mondiale. [Azali Assoumani] « met des milliers de prisonniers politiques chez nous dans les [geôles] et on ne peut pas lui poser des questions. Et vous nous dites que c'est pour la paix ? Comment peut-on avoir la paix de cette manière-là ? »

Dans son coup de gueule, l'ancien diplomate rappelle avoir visité les Pays-Bas ainsi que l'Inde. Des pays qu'il prend pour modèles pour la paix. « J'ai vu comment ils font pour la résilience. Et chez nous, ce

n'est pas possible. Et il vient nous raconter des histoires ici et vous voulez qu'on les gobe ! » Au sortir de la salle, le surnommé SMS répond aux questions d'un internaute qui faisait le pied de grue à l'extérieur pour obtenir des explications sur la photo prise avec Azali, laquelle, relayée sur les réseaux sociaux comme une trainée de poudre, a suscité la colère de ceux qui ne partagent pas la vision du régime. Selon l'ancien ambassadeur, l'image a été prise et publiée par le photographe officiel du chef de l'É-

tat suite à des échanges fugaces avec le secrétaire d'État à la fonction publique.

« A son arrivée devant nous, Azali s'est mis à lancer des blagues dans le but de m'embarquer dans des échanges improvisés. Ce contre quoi je me suis opposé », rapporte celui qui voit de cette scène un moyen de « diviser » l'opposition. Le chef de l'État aurait lancé à cet opposant devenu emblématique que « SMS, pourquoi tu ne m'envoie plus de SMS ? » Pour revenir à son coup de gueule dans la salle du forum sur

la paix, Soilihi Mohamed Soilihi affirme également qu'une dame de la commission d'organisation lui a demandé la vidéo de son intervention impromptue pour un « rapport ».

TM



Echange courtois entre SMS et Azali avant l'ouverture du Forum

La Gazette des Comores**Directeur général**

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Andjouza Abouheir

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

OCÉAN

Un arrangement administratif en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie maritime

L'ambassadrice de France en Union des Comores et le ministre de l'emploi et de la jeunesse assurant l'intérim du ministre des transports ont procédé à la signature de l'arrangement administratif relatif à la coopération en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie maritime entre la France et l'Union des Comores. Ce dernier a comme objectif l'élaboration d'un document adapté à l'évolution du contexte maritime océano-indien.

En marge de la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, 11 novembre 2019, l'ambassadrice de France en Union des Comores et le ministre de la jeunesse assurant l'intérim du ministre des transports ont procédé à la signature de l'arrangement administratif relatif à la coopération en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie maritime entre la France et l'Union des Comores. Ce dernier fait suite à un premier arrangement administratif, signé entre le ministère français de la défense et le ministère comorien des transports à Moroni, le 4 septembre 2014, qui est arrivé à échéance le 4 septembre 2017.



Signature de l'arrangement administratif avec l'ambassadrice de France

« Le présent arrangement est le fruit d'une collaboration étroite entre nos deux pays, en particulier l'Agence nationale des affaires maritimes (ANAM) pour la partie comorienne, et le Service hydrographique et océanographique de la marine française, en vue de parvenir

à l'élaboration d'un document adapté à l'évolution du contexte maritime océano-indien », avance Jacqueline Bassa-Mazzoni, l'ambassadrice de France à Moroni. Avec cet engagement, la France et l'Union des Comores réaffirment la volonté d'œuvrer ensemble et d'instaurer un cadre de concertation et d'échanges en faveur d'un renforcement de la surveillance maritime,

ainsi que de la protection de l'environnement. Par la même occasion, le directeur générale des affaires maritimes, Saïd Salim a saisi cette occasion pour saluer cette belle initiative et a montré qu'en 2015-2016, des cartes de navigation électroniques on été faites sous la convention SOLAS, pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. « Ces cartes permettent

aujourd'hui d'informer les navigateurs sur les directions à prendre afin d'éviter les naufrages en mer mais aussi de prendre les dispositions de surveillance en cas de catastrophe comme tsunamis et autres », montre-t-il. La première signature a permis de produire des cartes sous forme électronique et c'est ce qui a permis de prévenir les dangers en mer grâce à un système de navigation compatible. « Avec ce nouvel arrangement, nous allons former des hydrographes et des océanographes afin qu'on puisse profiter de cet arrangement et bénéficier aussi du transfert des compétences pour que le travail se fasse ici au Comores », dit-il.

La coopération entre la France et l'Union des Comores connaît un nouvel élan depuis la signature de l'accord-cadre France-Comores, le 22 juillet dernier, accord qui pose les grands principes d'un plan de développement ambitieux, consacré à la santé, l'éducation et la formation professionnelle, et le développement durable, au profit du peuple comorien.

Andjouza Abouheir

TENDANCE & LIBRE OPINION

Le Nobel hisse le combat contre la pauvreté au firmament

Ingénieur d'agriculture à la retraite et ancien ministre des finances, Abdoul Madjid Youssouf est également une figure politique de notre pays. Il nous livre ici sa perception de la problématique de la pauvreté dans l'archipel. Il lance aussi une piste entrant dans le cadre des remèdes contre la pauvreté.

Le prix Nobel de l'économie 2019 a été attribué en octobre dernier à la Française Esther Duflo, pour ses travaux de recherche sur les remèdes contre la pauvreté dans le monde. Madame Duflo est professeur d'université, elle a également conseillé l'ancien président Obama sur les questions d'économie. A l'évidence, son prix Nobel contribue à consolider et amplifier la crédibilité et la dimension planétaires du noble combat contre la pauvreté. C'est dire que la publication de son rapport est attendue avec un grand intérêt par les acteurs de la lutte contre la pauvreté ainsi que par les chefs d'états du monde soucieux du bien être de leurs populations.

Au fait, c'est quoi la pauvreté, et qu'en est-il en ce qui concerne notre pays ? Pour simplifier et

selon une formule consacrée, la pauvreté est le contraire du bien-être. Sachant alors que le bien être est la satisfaction des besoins primaires tel que les logements, l'éducation, l'habillement, la nourriture, la santé et l'hygiène, la pauvreté est donc justement l'incapacité de satisfaire de tels besoins. C'est malheureusement le cas en ce qui concerne nos concitoyens, dont la plupart appartiennent aux couches sociales défavorisés, vivant en situation de grande précarité. Les chiffres sont éloquentes et préoccupants: en effet, une étude de la banque mondiale sur la politique de protection sociale réalisée sur place en juin 2014, a établi que « les Comores demeurent toujours confrontées à une situation de pauvreté grave ». L'étude révèle ainsi que 30% de la population se trouve dans une situation de pauvreté alimentaire absolue, que le taux de chômage est de 14% avec une aggravation chez les jeunes de 15-24 ans où il atteint 40%. Selon toujours l'étude de la banque mondiale, 4 ménages sur 5 sont classés comme pauvres dans les zones rurales, contre un ménage sur 4 dans les zones urbaines. De plus, 4% des enfants de 7 à 17

ans se trouvent enrôlés dans le monde du travail ; ils sont en grande partie originaires du monde rural et travaillent comme employés domestiques. Une situation déplorable qui compromet gravement leur accès ainsi que leur maintien dans le système éducatif.

La situation de pauvreté aggravée où se trouve engluée la grande majorité de nos compatriotes interpelle la conscience et la responsabilité des autorités, pour les amener à signer rapidement des actes forts concrets en direction de nos couches sociales massives défavorisés et vivant dans une grande précarité. Dans le court terme, la mise en œuvre d'une politique de protection sociale inclusive efficiente s'impose comme une grande priorité nationale.

Dans notre voisinage le plus proche, la république de Maurice a instauré une politique sociale inclusive qui ne laisse aucun mauricien sur le bord de la route ; le modèle social mauricien fait référence dans les pays de la région, où il est considéré comme le plus efficient et le plus performant.

Les autorités seraient donc bien avisées de puiser leur inspiration dans ce modèle social,



dans la mise en œuvre de notre propre politique de protection sociale inclusive. Surtout que l'on apprend que le chef de l'Etat est un fervent admirateur du modèle politique, économique et social de la république de Maurice. En cela, il a bien raison le chef de l'état.

Je ferme ces quelques lignes sur une note délibérément emprunte d'une certaine gravité motivée par le niveau alarmant de la pauvreté dans notre pays. En effet, la grande pauvreté constitue une dure et cruelle épreuve pouvant s'assimiler à un cancer qui gangrène le corps et surtout l'esprit ensemble. Elle

peut être synonyme de colère et de désespoirs mais également de révoltes. En conséquence la grande pauvreté peut constituer une véritable bombe à retardement qui peut exploser à tout moment. Les comoriens ne pourront pas éternellement être tenus en dehors de l'immense vague des mouvements sociaux déclenchés un peu partout dans le monde pour la défense des droits fondamentaux des populations, notamment des couches sociales défavorisés.

Abdoul Madjid Youssouf,
ancien ministre

SPORT

Le Comité de Normalisation enfin opérationnel

Au cours d'une conférence de presse, tenue à Itsandra le mardi 12 novembre dernier, la délégation de la Fifa a communiqué la liste des membres du Comité de Normalisation, à la tête de la Ffc. Ces cinq personnes, issues de la société civile ont pour mission de mettre fin à la crise qui agite le football comorien, par la révision des textes et l'organisation des scrutins du comité exécutif de la Ffc d'ici décembre 2020.



Les membres du Comité de normalisation désignés par la FIFA.

Une fois dit, une fois fait. La Fédération Internationale du Football Association (Fifa) vient de mettre enfin en application sa décision, relative à la suspension du comité exécutif de la Fédération de Football des Comores (Ffc). Le projet a été initié, suite à un rapport accablant, établi par une mission conjointe de la Fifa/Caf après un court séjour d'expertise effectué aux Comores. Le rapport évoque un problème de gouvernance au sein du football comorien. C'est lors d'un face-à-face avec la presse, tenu à Itsandra, en présence de la communauté footballistique, que la délégation de la Fifa, conduite par Véron Moséngoban, a

communiqué les noms des membres du Comité de Normalisation : voir encadré.

« Je salue l'initiative. Il fallait trouver une solution pour dénouer la crise qui secoue notre football. Adfaoun Ahmed Bacar est un magistrat en poste à Moili. Je respecte le choix de la Fifa. Mais, est-ce compatible de s'occuper du sport et des dossiers juridiques ? Comment va-t-il s'en sortir. Je souhaite plein succès aux membres du Comité de Normalisation »,

explique, un technicien de la Ligue de l'île de Djumbe Fatima.

Les membres du comité viennent de la société civile. A notre connaissance, aucun n'a eu à assumer des responsabilités dans une instance sportive en général, et du football en particulier, à l'exception du coach de Bonbon Djema Hamada Jambay. Ce dernier encadrerait un moment les jeunes locataires de Twamaya, l'académie nationale.

Sur la nomination du Comité de

Normalisation, aux îles, notamment à Ndzouani, le son de cloche n'est pas le même. Sa composition de ne fait pas l'unanimité. Pour notre interlocuteur, joint par téléphone, les critères avancés paraîtraient confus. « La Fifa est le patron du football mondial. Elle a constaté une crise au sein du football comorien. Elle a tranché pour l'intérêt de la discipline. Je salue l'initiative. Mais, le Comité de Normalisation n'est pas équilibré. Pourquoi, il n'y a aucune représentation anjouanaise,

alors que nous sommes en pleine compétition ? Le vice-président Toienlidine Anassi signait les chèques pour assurer le bon fonctionnement des compétitions locales. Et maintenant que vont devenir nos activités ? La mise en place d'un Comité de Normalisation est légitime et salubre. C'est indiscutable. Mais... », fait observer Charicane Zola François, entraîneur national des Coelacanthes de moins de 20 ans.

Le Comité de Normalisation a pour principale mission de redynamiser la discipline, par le réexamen de tous les textes en vigueur, qui régissent le football comorien, et d'organiser les scrutins du comité exécutif de la Ffc, libres et transparents, d'ici fin 2020.

Bm Gondet

Composition du Comité de Normalisation

Présidente : Kaniza Ibrahim

Vice-président : Dr Soulaymane Soudjay

Membres : Adfaoun Ahmed Bacar, Fakriddine Youssouf Abdoulhaik, Hamada Jambay

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 AB Aviation

www.flyabaviation.com



Le bureau du Réseau Climat Océan Indien (RCOI-Comores) a remis hier mercredi à l'ambassadrice de France en Union des Comores le manifeste du COY. Cette dernière s'est engagée à faire tout son possible et de son mieux pour faire entendre la voix de la jeunesse dans les instances internationales.

Après trois jours de réflexion dans la conférence des Jeunes pour le Climat et plus d'une semaine de travail pour la rédaction du manifeste, le bureau du Réseau Climat Océan Indien (RCOI-Comores) a décidé de remettre aux partenaires les propositions et réponses tirées. En attendant le tour des autres partenaires, c'est la représentation de la France en Union des Comores qui a reçu en premier le document de douze pages dans la salle multimédia du Campus France Sis à Hadoudja. « Madame l'ambassadrice, j'ai l'honneur de vous soumettre ce document du manifeste qu'on a pleinement travaillé afin de vous faire part des engagements et du questionnaire de toute une jeunesse ».

Ces mots de la coordinatrice du Réseau Climat répondent aux propos tenus par Binti Mohamed Elhad, membre du Comité de rédaction dudit manifeste. Cette dernière a tenu devant l'ambassadrice de France, Jacqueline Bassa-Mazzoni,

ENVIRONNEMENT

Le RCOI remet le manifeste

un discours qui a eu des éloges, des applaudissements et une réponse brève du diplomate français. « La jeune génération, plus consciente du péril climatique, se doit d'agir. [...] Et c'est l'ensemble des conférences de la jeunesse, pour une plus grande implication des jeunes face à l'inertie de certains gouvernements », martèle-t-il. Et selon elle, ces agissements doivent se faire pour pousser les autres, gouvernants et population, à agir.

A Moroni, les jeunes, venus de différents horizons, ont discuté, échangé sur les réponses possibles à apporter aux défis pluriels de dérèglement climatique. « Le manifeste que nous vous présentons ici aujourd'hui est le reflet de ces échanges, empreintes d'espoir et d'ambition pour la jeunesse des Comores et de l'Océan Indien », avance Binti Mohamed Elhad. Au cours de ces trois jours d'échanges, les parties prenantes ont manifesté leur engouement et ont montré l'urgence et l'importance de la préservation de l'environnement et le rôle que les jeunes peuvent y jouer.

Les freins ! Pendant ces trois jours, les participants n'ont pas manqué de souligner les freins qu'ils rencontrent et cela fait que la lutte contre le dérèglement clima-



Remise du rapport de la COY à l'ambassadrice de France.

tique n'est pas un combat à sous-estimer. Le manifeste en a évoqué quelques uns à l'instar du manque de sensibilisation, le manque d'accompagnement pour plus de justice sociale, le manque de confédération des associations pour ne citer que ceux-là. « Autant de questions que les jeunes autour de la COY15 se sont posées et pour lesquelles nous nous engageons fermement. Mais pour y arriver, nous avons besoin du soutien multiforme de toutes les bonnes volontés », rappelle Binti en lançant un vibrant appel au diplo-

mate. Pour elle, « la lutte ne fait que commencer mais nous restons optimistes et notre engagement reste sans faille ».

Pour sa part Jacqueline Bassa-Mazzoni s'est engagée à faire tout son possible et de son mieux pour faire entendre la voix de la jeunesse dans les instances internationales. « On ne va pas s'effondrer parce que le génie de la jeunesse est là pour sauver le monde », lance-t-elle. Pour le diplomate français, la jeunesse c'est l'avenir et ainsi, elle s'est dite émue parce que la volon-

té, les requêtes et les recommandations de cette jeunesse comorienne relatent la réalité. « Vous avez parlé de paix, de justice sociale et d'environnement. Je ne peux que vous dire que vous avez touché là le fond de la chose », lance-t-elle. Encourager et accompagner cette jeunesse qui ne peut que lancer qu'un cri d'alarme est la bonne solution, le bon engagement que puissent faire les autorités compétentes.

A.O Yazid



PERSONAL SERVICES CONTRACTOR (PSC) VACANCY ANNOUNCEMENT

OPEN TO: All Interested Candidates
POSITION: Peace Corps Medical Officer
OPENING DATE: November 1st, 2019
CLOSING DATE: November 22nd, 2019
WORK HOURS: Monday - Thursday 7h30-17h30, Fridays 7h30-11h30, and as needed

The United States Peace Corps seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

Duties include:

- Routine primary health care to Peace Corps Trainees and Volunteers including treatment of common illnesses and injuries in accordance with Peace Corps medical guidelines
- Individual short-term counseling on disease prevention, adjustment issues, stress management and cross-cultural problems
- Response to emergency medical situations
- Member of Senior Peace Corps staff in (name country)
- Ability to conduct trainings on health related issues
- Site visits to Peace Corps Volunteers throu-

ghout (name country)

- Administrative tasks of the medical office including budget management
- Inventory of medical supplies and equipment
- Alternate 24 hour on-call duty with the other PCMO

Qualifications and Requirements:

- Graduate of accredited school
- MDs must be a graduate of a school listed in this link, Foundation for Advancement of International Medical Education and Research <https://search.wdoms.org/>.
- Current license to practice
- Relevant clinical experience in primary care after medical school
- Ability to communicate effectively in oral/written English.
- Experience in managing mental health issues including counseling of patients
- Experience in training design and presentation of health related material
- Working knowledge of Microsoft Word, Excel, Access, Outlook
- Program management, administrative experience
- Ability to work effectively as part of an intercultural team
- Hardworking, reliable and diligent with good inter-personal skills
- Willing to travel to sites in (name country)
- Ability to work with minimal supervision
- Must be able to obtain an American visa

Interested applicants for this position must submit the following:

1. A completed PCMO Application form, a completed PCMO applicant skills survey, a completed Privileging form. The applicant must complete this request for privileges depending on their professional qualifications.

2. A cover letter

3. A resume or C.V. that includes:

- * Professional positions held, identifying duties, responsibilities, dates of employment and reason for leaving
- * Education and training, identifying universities attended, dates of attendance, degrees and diplomas.
- * Professional licenses, certificates, registrations
- * An accounting for periods of unemployment longer than three months

4. Three professional medical references, with at least two being from medical colleagues who have directly observed the applicant in a clinical setting. (One must also be from the current employer.)

5. Photocopies of:

- Diploma from medical school.**
- Professional medical license.** If the license does not have an expiration date,

written confirmation must be submitted directly from the issuing authority. Please note, if a license is not required, rather, the medical diploma is the license to practice, written confirmation, issued directly from the professional medical board, Ministry of Health or other appropriate regulatory authority establishing that the candidate is properly credentialed for medical practice, is required.

Professional certification if Nurse Practitioner

6. The candidate should also provide the following:

- Date of birth
- Place of birth
- Citizenship
- Passport number
- Passport issue date
- Passport expiration date

All documents must be in English. Official translation is not required.

Please request application from pccomoros@peacecorps.gov.

Attention: Peace Corps Director of Management and Operations

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer

PEACE CORPS COMOROS

Mkazi Sahani B.P 375 Moroni – Union of Comoros